

Zeitschrift:	Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber:	Société fribourgeoise d'éducation
Band:	20 (1891)
Heft:	6
Rubrik:	Correspondances

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CORRESPONDANCES

I

Châtelard, le 15 mai 1891.

Monsieur le Rédacteur,

Le lundi 11 mai, dans l'école mixte de Villaraboud, a eu lieu la Conférence pédagogique officielle des instituteurs de la Glâne, sous la présidence de M. l'Inspecteur d'arrondissement. Pourquoi à Villaraboud ? parce que cette petite localité, très bien située du reste, est, paraît-il, devenue intéressante par le travail et la bonne marche de son école. M. Pasquier avait été désigné d'avance par M. l'Inspecteur pour faire la classe aux élèves de la division inférieure.

La séance a commencé à 8 heures du matin par la prière qui est immédiatement suivie d'une leçon de choses à la 1^{re} subdivision : la deuxième écrit. M. Pasquier a choisi l'ardoise pour sujet à traiter. Passant à la 2^{me} subdivision, il donne une même leçon sur l'image ; mais bien plus développée : la première écrit des 1 et des 0. Nous assistons ensuite simultanément à une leçon intuitive de calcul à la 1^{re}, puis à la 2^{me} subdivision et enfin à une leçon de lecture à chacune d'elles.

M. l'Inspecteur nous invite à émettre notre avis sur les leçons.

M. Rossier à Villaz-Saint-Pierre, M. Perroud à Rue, M. Gremaud, administrateur du Bureau du matériel scolaire, qui assiste à notre Conférence, présentent quelques observations de détail. M. l'Inspecteur fait l'éloge des leçons et de la méthode de M. Pasquier.

M. l'Inspecteur nous dicte les rubriques supplémentaires à ajouter au rapport annuel. La lecture du protocole donne lieu à une observation.

Recommandations de M. l'Inspecteur :

- 1^o Faites des exercices d'ensemble pour la lecture, les leçons de choses, le calcul, etc.;
- 2^o Complétez vos registres et votre matériel;
- 3^o Demandez un billet pour les congés que le président de la Commission accorde à l'école;
- 4^o Accompagnez vos élèves aux offices et demandez permission pour les jours où vous devez vous absenter;
- 5^o Ne faites pas écrire vos élèves sur toutes les lignes;
- 6^o Soyez vigilants et sévères pour les fautes ; soignez les copies dès le commencement;
- 7^o Un élève qui reçoit un congé d'été et qui revient dans la commune doit rentrer à l'école;
- 8^o Donnez vos notes d'après l'échelle fédérale;
- 9^o Vous devez donner les témoignages trimestriels surtout pour les filles;
- 10^o Programme pour la nouvelle année scolaire;

- 11^e Avisez-moi du commencement et de la fin des vacances ;
 - 12^e Affichez le tableau du prix courant du matériel ;
 - 13^e Pour les branches civiques, n'accordez que le temps voulu ; gardez une juste proportion ;
 - 14^e Ne questionnez pas trop les premiers élèves, pas même un jour de visite ;
 - 15^e La manière d'examiner l'école change d'année en année, donc évitez la routine ;
 - 16^e Soyez clairs et brefs dans vos questions ;
 - 17^e Exigez que vos élèves répondent directement et suffisamment à la question ;
 - 18^e Soignez l'articulation, surtout les premières années ;
 - 19^e Quelques instituteurs ne connaissent pas assez les matières qu'ils ont enseignées ;
 - 20^e Vous devez vous soumettre aux ordres de l'autorité ;
 - 21^e Peu de lecture, mais bien ;
 - 22^e Soignez l'éducation, la politesse, etc. ;
 - 23^e Faites lire chaque semaine une page du petit traité de politesse qui vous a été remis ;
 - 24^e Utilisez un peu plus la bibliothèque ;
 - 25^e Ne frappez pas vos élèves ;
 - 26^e Donnez peu de devoirs, mais exigez qu'ils soient bien faits ;
- A midi, la séance est levée et nous prenons avec plaisir le chemin de Vuisternens où le dîner nous attend.

Suspendue pendant 2 heures environ, la séance a été reprise à 2 1/4 heures. M. Gremaud, chef du Bureau central du matériel d'enseignement, nous donne les renseignements qu'il croit nous être utiles, puis l'on décide de donner une nouvelle impulsion à la marche de la Société de chant dont un président est désigné dans la personne de M. Oberson, préfet du district de la Glâne.

La Caisse de retraite donne lieu à de très longs débats dont les conclusions ont été d'émettre les desiderata suivants :

- 1^o Enlever à la Caisse de retraite ce cachet de loterie ;
- 2^o Demander que les primes soient échelonnées d'année en année à partir de la dixième ;
- 3^o Payer, 30 ans durant, une annuité de 30 fr. ;
- 4^o Laisser à l'Etat toute liberté pour le montant de la pension à payer ;
- 5^o Demander qu'au moins la Caisse de retraite revête le cachet d'une Caisse d'épargne.

Un Comité de 3 membres est nommé. Ce sont : MM. Grand, instituteur, à Romont; Perroud, à Rue; Pauchard, à Massonnens.

A 5 heures, la séance est levée.

Veuillez agréer, M. le Rédacteur, etc.

PERRIN, Henri, *instituteur.*

II

FANFARONNADE

Bien cher Monsieur le Rédacteur,

Pensant que vous êtes remis
Depuis qu'un farceur s'est permis

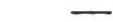
De vous scier un peu les côtes,
En avril, à propos de bottes,
Je rime à mon tour aujourd'hui,
Sans savoir l'effet qu'a produit,
Parmi la gent pédagogique,
Son petit essai poétique.
Quelques-uns, j'espère, auront ri
De l'auteur de ce pot-pourri ;
Mais d'autres, plus nombreux peut-être
Et plus malins voulant paraître,
Lauront renvoyé à Marsens
Pour y recouvrer son bon sens.
Pour moi, pauvre régent, stupide,
Rustaud, malitorne, ignorant,
Orgueilleux toujours s'admirant,
Critiquant tout en vrai pédant,
Et malgré mon style insipide,
Je lui dis : « Aimable farceur,
Du miel ta rime a la douceur.
En dépit de ton humeur noire,
Poursuis donc ton réquisitoire,
Si le veut notre Rédacteur ;
Mais quand t'inspireront les Muses
N'en dis plus mot à ton docteur.
A rimer, lorsque tu t'amuses,
Jamais d'ennui, tu es content.
Lorsque, pour des cas de vérole,
Longtemps on ferme ton école,
Est-il plus heureux passe-temps ?
Je voudrais t'offrir un poème,
Mais je ne suis qu'un rimailleur ;
Tu sais d'ailleurs combien je t'aime,
Que tu n'as pas d'ami meilleur.....
Du régent la bourse est légère.
Quand, avec lui, la ménagère
Y plonge aussi souvent les doigts,
Le diable y loge quelquefois ;
Car de la Caisse de retraite,
Il faut payer l'annuité,
Et de notre Société
Parfois assister à la fête ;
Puis vient le boursier communal
Réclamer l'impôt cantonal
Avec la taxe militaire.
Tout cela ne nous laisse guère
Le moyen de nous abonner
Qu'au journal de Monsieur Horner.
Tu voudrais que la poésie
S'y joigne à la pédagogie.....
Bien légitime est ton souhait,
Et tu dois être satisfait.
Adieu ! donc, farceur, je te quitte
De ton conseil si l'on profite,
A l'avenir le *Bulletin*

Sera mieux lu jusqu'à la fin. »
La fin ! vous l'attendez, sans doute,
Bien cher Monsieur le Rédacteur ;
Je finis donc, quoiqu'il m'en coûte :
Je suis votre humble serviteur.

Un fanfaron.



VARIÉTÉ POÉTIQUE



Le jour qui le vit naître est un jour mémorable
Et nous en gardons tous un souvenir durable.

Bien inspirés sans doute étaient ses fondateurs,
Gnissant en faisceau tous nos instituteurs.
L'*Educateur*, hélas ! était leur seul organe.
Le journal de X..... n'aimait pas la soutane,
Et de son rédacteur, devenu franc-maçon,
Tout faisait craindre, hélas ! la funeste influence.
Il était bien permis qu'on eût certain soupçon
Zul n'a dû regretter ce moment de prudence,

Puisque le *Bulletin*, depuis quelque vingt ans,
Eclaire sans faiblir, malgré les mécontents.
Des procédés nouveaux, il nous prêche l'usage,
Panathématisant les moyens d'un autre âge,
Qémissant si parfois certains instituteurs
Oublient les devoirs des bons éducateurs.
Gardons à ce journal beaucoup de sympathie :
Il nous fait grand bien, disons-le sans détours.
Que le corps enseignant le lise donc toujours !
Une critique franche et sans antipathie
Est de meilleur aloi que haine et bouderie.

X., *instituteur.*

